

Étude de marché Expert-comptable

CHIFFRES ET ÉLÉMENTS



propulse by 

Introduction à l'étude de marché sectorielle

Bienvenue dans cette étude de marché sectorielle, conçue spécifiquement pour vous, futurs entrepreneurs et créateurs d'entreprise!

Que vous soyez au tout début de votre projet ou en phase de consolidation de votre idée, cette étude se veut être un support incontournable pour éclairer votre prise de décision et affiner votre stratégie commerciale.

Dans ce document, vous découvrirez une analyse détaillée du secteur qui vous intéresse. Nous avons compilé pour vous les informations essentielles pour comprendre les dynamiques actuelles de votre marché.

Cette étude est organisée comme suit :

- 1 **LES CHIFFRES CLÉS DU MARCHÉ**
- 2 **LE CODE APE / NAF DE L'ACTIVITÉ**
- 3 **L'ORGANISATION DU SECTEUR D'ACTIVITÉ**
- 4 **L'ANALYSE DE LA SITUATION DU MARCHÉ**
- 5 **L'ÉTUDE DE L'OFFRE**
- 6 **L'ÉTUDE DE LA DEMANDE**
- 7 **L'ANALYSE DES CANAUX DE DISTRIBUTION**
- 8 **LES GRANDES TENDANCES DU SECTEUR**
- 9 **LA CONCLUSION DE L'ÉTUDE DE MARCHÉ**

Chaque section est conçue pour vous fournir une compréhension claire, illustrée et approfondie, vous aidant à prendre les bonnes décisions.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et beaucoup de succès dans votre aventure entrepreneuriale !

L'équipe Propulse by CA



21 611

EXPERTS-COMPTABLES
en 2023

23,5
Mds €

CHIFFRE D'AFFAIRES
en 2022

1750

IMMATRICULATIONS
en 2023



175 000

COMPTABLES
SALARIÉS

14 200

ENTREPRISES
ONT UN SALARIÉ
OU PLUS



544

CESSATIONS D'ACTIVITÉ
en 2023



Code APE/NAF d'un expert -comptable : 69.20Z



Le code NAF d'un expert-comptable est **69.20Z**.

Ce code vise les **activités comptables** :

- L'examen des comptes et la certification de leur exactitude
- L'établissement ou la vérification de comptes financiers
- L'activité des centres de gestion agréés
- Les activités de conseil et de représentation (autre que la représentation juridique), pour le compte de clients, devant l'administration fiscale
- L'établissement de déclarations fiscales pour les particuliers et les entreprises
- L'enregistrement d'opérations commerciales pour les entreprises ou autres

Il est attribué par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) à toutes les entreprises qui exercent cette activité, qu'elles soient en entreprise individuelle ou en société.

Le code APE 69.20Z ne comprend pas :

- Les activités de traitement et de tabulation des données (code APE 63.11Z)
- Le recouvrement de factures (code APE 82.91Z)
- Le Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion (code APE 70.22Z)

Dans ce même groupe d'activités comptables, se trouvent des activités comme :

- 69.20.10 – Services d'audit financier
- 69.20.21 – Services de vérification comptable
- 69.20.22 – Services d'établissement d'états financiers
- 69.20.23 – Services de tenue de livres de comptes
- 69.20.24 – Services de livres de paie
- 69.20.29 – Autres services comptables
- 69.20.31 – Services de conseil fiscal aux entreprises
- 69.20.32 – Services de planification fiscale aux particuliers
- 69.20.40 – Services d'insolvabilité et de mise sous séquestre

La convention collective applicable porte le numéro **IDCC 787**. Elle détermine notamment les salaires minimum applicables qui ont été réévalués en 2024.

L'activité d'un expert-comptable

L'expertise comptable est une **activité réglementée**, destinée aux **entreprises de toutes tailles**.

C'est aussi une **activité récurrente** à chaque clôture des comptes de l'exercice.

Près de **96% de l'activité des experts-comptables concernent les entreprises**, contre 1% pour les administrations et 3% pour les particuliers.

L'ORGANISATION DE LA PROFESSION

En 2022, près de **18 500 établissements** de plus d'un salarié interviennent dans les services de comptabilité auprès des entreprises. La croissance de la clientèle est régulière : plus de 1% chaque année depuis 2012.

Le marché de l'expertise comptable est caractérisé par des extrêmes :

- Les **petites structures**, à moins de 10 salariés, sont présentes sur tout le territoire.
- Les **grandes entreprises** autour des Big four (Deloitte, EY- Ernst & Young, KPMG, et PwC PricewaterhouseCoopers) et des grands réseaux pluridisciplinaires (comme Mazars ou In Extenso)

175 000 personnes travaillent dans les services comptables en 2022.

1 salarié sur 2 dans le secteur de l'expertise comptable a moins de 25 ans ! Les recrutements progressent chaque année de 6,2% depuis 2013. 30% des recrutements concernent des jeunes diplômés. Les attentes sont fortes avec 30 000 recrutements opérés d'ici 2025.

La diversification des métiers au sein d'un cabinet d'expertise comptable est importante : gestionnaire de paie, chargée de communication et de marketing, responsable juridique, chef de mission RSE (responsabilité sociétale des entreprises) et consultant data ou consultant en systèmes d'information.

LES FOURNISSEURS

Côté **fournisseurs**, les experts-comptables nouent des partenariats forts avec des éditeurs de logiciels de comptabilité et de gestion. Certains cabinets développent leurs propres outils informatiques en interne.

LES SYNDICATS

Depuis 1945, l'ordre des experts-comptables (OEC) veille au respect de la déontologie professionnelle, définit des normes et publie des recommandations, que les experts-comptables doivent appliquer dans l'exercice de leurs fonctions. Elle assure la représentation et la défense de la profession en France comme à l'étranger.

Par ailleurs, la profession est organisée autour de l'IFEC (Institut français des experts-comptables et des commissaires aux comptes) regroupant 4 000 adhérents dans 28 régions. Citons également l'ECF (experts-comptables et commissaires aux comptes de France) qui défend l'exercice de la profession libérale.

Enfin citons également le CJCE (club des jeunes experts-comptables) qui aide à l'installation des jeunes dans la profession et l'ECR (la Fédération des experts-comptables et commissaires aux comptes retraités).

Le marché de l'expertise comptable

LE CONTEXTE DU MARCHÉ

Le marché de l'expertise comptable est en **croissance**. 43% des cabinets estiment avoir augmenté leur chiffre d'affaires en 2023 par rapport à 2022. La même proportion estime avoir un chiffre d'affaires stable.

Le **recrutement** est un des enjeux du secteur. 73% des entreprises ont moins de 10 salariés et 0,2% ont plus de 250 salariés. Le secteur est créateur d'emplois : +2,8% d'emploi net par an en moyenne depuis 5 ans, soit +15% sur la période 2018-2022.

8 cabinets sur 10 estiment les profils expérimentés (5 à 10 ans d'expérience) difficiles à recruter actuellement et presque tout autant pour les profils confirmés (3 à 5 ans d'expérience).

Or, la **moitié des experts-comptables inscrits à l'Ordre a plus de 50 ans**. En outre, la profession est composée de 31% de femmes et un quart des experts-comptables travaillent en Île-de-France.

L'hyper digitalisation des cabinets entraîne le **désengagement de certains experts-comptables**, avant la retraite. Depuis 5 ans, on constate une augmentation des cessions de cabinets tenus par des personnes de 50 à 60 ans. La transformation du métier n'attire pas tous les acteurs.

Ainsi, on retrouve en 2023 :

- 183 associations de gestion et de comptabilité en bureau principal,
- 1137 associations de gestion et de comptabilité en bureau secondaire,
- 1301 sociétés de participations d'expertise comptable,
- 74 sociétés pluri-professionnelles d'exercice,
- 83 sociétés de participations financières de professions libérales.

ÉVOLUTION DU NOMBRE

D'ENTREPRISE DANS LE SECTEUR

COMPTABLE

Le secteur comptable est l'un de ceux qui a **peu été impacté par la pandémie de Covid-19**. En effet, les entreprises clientes ont toujours eu besoin de leurs services que ce soit pour demander les aides gouvernementales ou pour trouver des solutions aux problèmes de trésorerie.

La loi Pacte a ouvert les services connexes aux experts-comptables, offrant de nouvelles opportunités de services. En contrepartie, cette loi a augmenté de seuil de l'audit légal, diminuant potentiellement une partie du chiffre d'affaires des cabinets.

Le **nombre de création d'entreprise** reste dynamique tandis que le nombre de défaillances est faible. Cessions et regroupements de cabinets sont plutôt impactent plus le nombres d'entreprise dans le secteur comptable.

Évolution du nombre d'établissements d'expertise comptable en France

2018	18 330
2019	18 770
2020	19 080
2021	19 420
2022	19 660

ÉVOLUTION DU NOMBRE

DE CRÉATIONS ET DE FERMETURES

Le solde création-défaillance reste positif en 2023 avec 544 défaillances.

1750 entreprises de services comptables créées en 2023.

Nombre de création d'entreprises

2018	1013
2019	1119
2020	1194
2021	1375
2022	1566
2023	1750

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

DES EXPERTS-COMPTABLES

En 2020, le nombre d'heures travaillées en intérim diminue de 24,2% et le chiffre d'affaires recule de 22,5%. Malgré cela, le chiffre d'affaires du secteur est en constante progression. La grande majorité des secteurs de l'économie française font appel au travail temporaire, avec une prédominance dans l'**industrie** et le **tertiaire**.

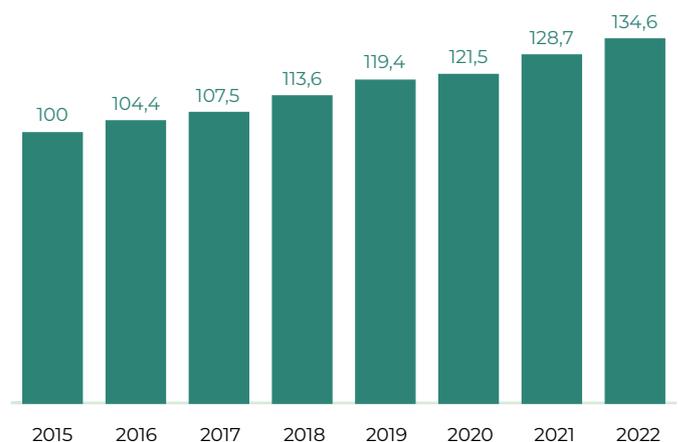
23,5 Mds € c'est le chiffre d'affaires du secteur en 2022.

Le secteur connaît une croissance régulière de son chiffre d'affaires depuis plus de 10 ans.

Cette évolution est portée largement par la complexité des opérations pour les entreprises (comme les aides et prêts garantis de l'État pendant la pandémie), par l'évolution réglementaire et par l'obligation d'audit légal pour les plus importantes structures.

71% des entreprises françaises et 54% des associations ont recours à un expert-comptable.

Chiffre d'affaires en valeur (base 100 en 2015)



L'ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE

Profession réglementée, l'expert-comptable est la seule personne externe à l'entreprise à pouvoir piloter sa comptabilité. L'ordonnance n°45-2138 du 19 septembre 1945, ainsi que par le décret n°2012-432 du 30 mars 2012 régissent la profession.

Un diplôme et une expérience de 3 ans aux côtés d'un expert-comptable sont indispensables pour pouvoir s'inscrire à l'Ordre des experts-comptables.

En dehors de cette compétence exclusive, l'expert-comptable peut désormais exercer des services à titre accessoire comme du conseil juridique ou social.

L'offre en expertise comptable

Le secteur de l'expertise comptable est atomisé. Il compte un grand nombre de petits cabinets répartis sur tout le territoire. L'Île de France concentre les grands acteurs du secteur comme les Big four.

Répartition des parts de marché dans le secteur des services comptables, selon la taille de l'entreprise

Entreprises individuelles	13%
Moins de 10 salariés	66%
De 10 à 49 salariés	19%
De 50 à 249 salariés	1,5%
Plus de 250 salariés	0,2%

13% : LES ENTREPRISES

INDIVIDUELLES

Parmi les petites entreprises, 13% sont constitués de l'expert-comptable sans salarié, soit 2126 structures.

Il gère une clientèle fidèle et peu nombreuse d'entreprises traditionnelles.

66% : LES TPE

Les TPE (moins de 10 salariés) concentrent en France 66% des sociétés d'expertise comptable et 30% des effectifs. Elles réalisent, avec les entreprises individuelles **35% du chiffre d'affaires global**.

La tenue des comptes et la révision annuelle représentent jusqu'au deux-tiers de leur chiffre d'affaires, un chiffre largement supérieur aux cabinets de plus grande taille qui diversifient plus facilement leurs activités.

Ces petites structures sont donc plus en danger face à une digitalisation accrue de l'activité comptable, y compris par les petites entreprises et associations qui constituent leur clientèle.

La solution peut passer par un groupement au sein de structures dédiées (comme ATH, Eurus, France Défi) qui regroupent aujourd'hui environ 15% des effectifs du secteur.

2,7% : LES PME ET GRANDES

ENTREPRISES

Parmi elles, les Big Four captent plus de **30% des activités réglementées**.

Le commissariat aux comptes représente en moyenne 10% du chiffre d'affaires des cabinets. Or, la loi Pacte, en augmentant les seuils de l'audit légal, devrait entraîner la **disparition de 150 000 mandats** d'ici 6 ans.

Un chiffre d'affaires que les grands cabinets compensent en développant le conseil sur les fusions acquisitions, un secteur en pleine croissance. Le M&A représente actuellement 10% du chiffre d'affaires des cabinets d'experts-comptables et selon les prévisions de l'Ordre, ce chiffre devrait **atteindre les 35% d'ici 2025**.

L'étude de la demande

BESOINS ET ATTENTES DES CLIENTS

Selon un sondage Opinionway réalisé en 2024, **81% des TPE-PME consultées ont des attentes fortes en termes d'accompagnement.**

Par exemple, sur la mise en œuvre de la facturation électronique, 74% des entreprises connaissent cette future obligation. Toutefois, 8 entreprises sur 10 ne connaissent pas la différence entre une plateforme de dématérialisation partenaire (PDP), un opérateur de dématérialisation (OD) et un portail public de facturation (PDF).

63% des TPE / PME attendent une **proposition de plan d'action détaillé avec des recommandations pratiques.** L'expert-comptable doit cartographier le système de facturation en place, les besoins de son client (factures BtoB et/ou BtoC, factures en France et/ou en Europe, factures avec différents taux de TVA, etc.) pour émettre un plan d'action pratique. Une méthode éloignée des missions traditionnelles de l'expert-comptable.

Pour 8 entreprises sur 10, l'expert-comptable apparaît comme un professionnel expert et technique, rigoureux et sérieux, qui exerce une veille active sur tous les sujets.

Le **taux de fidélisation est important** : ainsi, 35% des entreprises ont leur expert-comptable depuis plus de 10 ans et 30% depuis plus de 4 ans. Ce taux est encore plus important auprès des associations.

COMPORTEMENT DE LA CLIENTÈLE

8 TPE-PME sur 10 en France sont conseillées par des cabinets d'expertise comptable tous secteurs confondus (industrie, artisanat, professions libérales, startupS...).

Au total, près de 3 millions d'entreprises et organismes ont un expert-comptable.

L'attractivité de nouveaux acteurs 100% en ligne (comme Dougs ou Clémentine) ou de banques en ligne comme Propulse offrent des services séduisant les professions libérales et les indépendants. Ils peuvent ainsi réaliser leur comptabilité de manière autonome à moindre coût.

ÉVOLUTION DES TARIFS

La révision de la comptabilité, service phare de l'expertise comptable, dépend de la taille de l'entreprise cliente et du volume d'activité. Une lettre de mission définit le contour précis de la mission et le tarif appliqué.

L'évolution des prix reste contenue face à une concurrence accrue, notamment en ligne, pour les petites entreprises.

La loi Pacte de 2019 offre la possibilité de facturer en fonction des résultats pour certaines opérations. Ainsi, un success fee, souvent en pourcentage, concerne la reprise d'une entreprise. Pour l'acquéreur, cela évite d'avancer les fonds.

L'analyse des canaux de distribution

L'expert-comptable opère une **distribution directe**, le plus souvent par la **recommandation**. Un chef d'entreprise ou un directeur financier recommandera à ses pairs son expert-comptable s'il en est pleinement satisfait.

À l'heure du digital, une **présence en ligne** s'avère indispensable pour les structures à taille humaine. Offrir une information régulière sur la réglementation comptable, juridique, sociale et fiscale ciblée sur ses clients est une bonne idée pour acquérir de nouveaux clients. Cela demande un investissement en termes de production régulière de contenus optimisés. Blog, LinkedIn, newsletters, webinaires sont les meilleurs moyens de se faire connaître auprès de nouveaux clients.

Un réseau de partenaires permet également de développer son activité : syndicats professionnels, chambres de commerce, avocats, notaires, éditeurs de solutions informatiques, etc.



Les tendances du secteur

En résumé :

- Le secteur des experts-comptables est en pleine mutation face à la digitalisation des processus et au besoin d'accompagnement des entreprises.
- Les enjeux se situent principalement sur les marges, en raison d'une forte concurrence, et sur la capacité des cabinets à saisir de nouvelles opportunités à forte valeur ajoutée.

LES GRANDES TENDANCES

Le secteur de l'expertise comptable est en **pleine mutation**.

D'une part, l'activité est fortement impactée par la **digitalisation** (dématérialisation, travail collaboratif). Basées sur l'intelligence artificielle, l'automatisation des tâches à faible valeur ajoutée et l'analyse des données (big data) transforment en profondeur l'exercice de la profession tout en ouvrant de nouvelles perspectives.

Les nouveaux outils permettent de :

- diminuer considérablement les tâches administratives,
- automatiser la saisie,
- disposer de données des clients en quasi-temps réel

L'arrivée des acteurs de la ComptaTech et des cabinets low cost 100% digitaux renforce la **pression concurrentielle**. Les premiers se démarquent par une offre innovante et globale à destination des TPE et PME tandis que les seconds, qui ciblent essentiellement les TPE, tirent les prix des prestations traditionnelles d'expertise-comptable vers le bas, au détriment des marges de la profession.

Les **marges de l'expertise-comptable** sont déjà limitées. Les tarifs des services comptables ont en effet **augmenté de 10% en 13 ans**, soit deux fois moins vite que l'inflation.

Dans le même temps, les coûts progressent pour attirer et fidéliser les collaborateurs.

LES PERSPECTIVES DU SECTEUR

Dans un contexte de concentration et de réduction des marges, les professionnels du secteur doivent déployer de nouvelles stratégies :

- **diversification des services** proposés au-delà de la tenue comptable
- **spécialisation** sur une niche d'activité (transmission, RSE, gestion de patrimoine, social, juridique)
- **développement des missions de conseil à haute valeur ajoutée** et accompagnement régulier du chef d'entreprise
- **anticipation de la réglementation** : mise en place de la facturation électronique dès maintenant



Conclusion



Le secteur de l'expertise comptable est caractérisé par une nécessaire révolution des pratiques. La digitalisation rend la saisie comptable et autres tâches à faible valeur ajoutée inutile. En revanche, l'analyse et le conseil font partie des besoins des entreprises de toutes tailles.

Face à la concurrence des cabinets 100 % en ligne à bas coûts, les cabinets d'experts-comptables traditionnels doivent saisir de nouvelles opportunités sans rogner leurs marges. Le vieillissement de la population des experts-comptables en fait un métier attractif pour les jeunes.

D'autant plus que ce métier réglementé s'ouvre désormais sur des conseils juridiques, mais aussi des conseils en transformation, en transmission, en RSE. L'expert-comptable doit devenir le conseiller principal et régulier du chef d'entreprise, à l'écoute de ses besoins et être force de proposition.

N'attendez plus

POUR VOUS LANCER !

Chez Propulse du Crédit Agricole, on a tous la fibre entrepreneuriale et on sait qu'entreprendre n'est pas un long fleuve tranquille! Avec cette étude de marché complète, nous souhaitons vous donner toutes les cartes en main pour lancer votre entreprise.

Vous avez besoin de plus d'accompagnement? Découvrez nos autres solutions :

Un compte pro 100% en ligne

Tout ce dont vous avez besoin dans la même application, à partir de 8€ HT par mois et un service client en ligne 7j/7.

Un outil de business plan

Un outil en ligne gratuit pour créer son business plan avec la possibilité de faire appel à un coach pour se faire aider.

Des Guides gratuits

Plus de 100 Guides et des Études de marché sectorielles pour vous donner toutes les chances de réussir dans votre aventure entrepreneuriale.

Des milliers d'articles

Plus de 1500 articles pour répondre à toutes les questions que vous vous posez sur l'entrepreneuriat (et à celles que vous ne vous posez pas encore).

Des événements dans toute la France

Ateliers, webinaires, en physique ou en ligne, rencontrons nous pour partager nos expériences.

Entreprendre avec Propulse

Un écosystème complet de services pour vous accompagner à chaque étape de votre projet.